

HONORAIRES DE TRANSACTION Maximum

PRIX DE VENTE	HONORAIRES T.T.C (TVA incluse au taux de 20%)
Jusqu'à 200 000 €	6 % du prix de vente avec un minimum de perception de 9 000€ ttc.
Au-delà de 200 001 €	5 % du prix de vente
Pour toutes transactions de terrain à bâtir, d'une transaction issue d'une division foncière (bâtie ou non bâtie), impliquant notamment l'intervention d'un géomètre	8 % du prix de vente
Pour toutes transactions d'immeuble non destiné à l'usage d'habitation (box, place de parking, cave)	3000 € ttc forfaitaire

Les honoraires sont à la charge de **L'ACQUEREUR.**

Sauf convention et négociation contraires entre les parties.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

HONORAIRES DE GESTION Maximum

Barème des honoraires d'agence :

- 6 % HT des sommes encaissées (soit 7,20% TTC)

Assurance loyers impayés :

- 3% TTC des sommes encaissées.

HONORAIRES DE LOCATION Maximum

Baux d'habitation :

Honoraires d'entremise et de négociation : 250€

Les honoraires d'agence de mise en location d'un logement sont exclusivement à la charge du bailleur à l'exception de quatre prestations qui devront être facturées conjointement aux deux parties, la part du locataire ne pouvant excéder celle du bailleur :

- La visite du logement
- La rédaction du bail
- La constitution du dossier
- La réalisation de l'état des lieux d'entrée

Honoraires de visite, de rédaction du bail et de constitution du dossier :

Zone très tendue : 12 € TTC du m²

Zone tendue : 10 € TTC du m²

Zone libre : 8 € TTC du m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC du m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie : 3 € TTC du m² à la charge du bailleur

Baux commerciaux et professionnels :

Les honoraires de location sont à la charge du bailleur ou/et du preneur suivant convention prévue entre les parties :

- 3 mois de loyer H.T

Sauf convention et négociation contraires entre les parties.

L'agence ne doit recevoir ni détenir de fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

ERA IMMOBILIER A LA CLEF DES CHAMPS

SARL au capital de 10 000 € RCS EVRY n° SIREN 911002467
 n° SIRET 91100246700015

Cartes professionnelles TRANSACTION - GESTION n° CPI 9101 2022 000 000 021 .délivrées par la CCI de l'Essonne
 Garantie Financières S.O.C.A.F de Transaction 110 000 € - Gestion 30 000 €
 « Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante »